COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES DE MOSELLE

P.V. de la Réunion de Bureau de la CDA du 31 Octobre 2023

Présidence: M. MERULLA

<u>Présents</u>: MM. BARRAT – CAMPISI – MULLER

M. HOCQUAUX, Représentant des Arbitres

Excusé: M. KOENIG, Représentant du CD du DMF

La CDA Moselle est outrée par certains comportements de clubs qui agressent, avec une violence sans nom et sans aucune retenue, des arbitres souvent jeunes

Elle demande au DMF et à ses commissions disciplinaires une application stricte du barème de référence. On ne peut pas concevoir qu'un arbitre termine son week-end à l'hôpital!!

CARNET:

- Condoléances à la famille de Claude Guiot, membre d'une commission du District
- Condoléances à Christophe Jost, Arbitre D1, pour le décès de son Papa
- Condoléances à Stéphane Mombert, ancien arbitre de Ligue, pour le décès de son Papa

PV:

- CDA Bureau du 20/09/23 : sera validé lors de la prochaine Plénière de la CDA, le 22/11
- SCA de Forbach Plénière du 22/09 et Bureau du 17/10 ; SCA de Hayange : Plénière du 16/09 et Bureau du 07/10 ; SCA de Sarrebourg : Bureau du 13/10 : Validés et transmis pour parution officielle
- PV CDPA du 04/10

COURRIER du PRESIDENT : (Vincent Merulla)

- Impossible d'énumérer les nombreux courriers reçus et envoyés pendant cette longue période
- Néanmoins, tous ont été traités et les copies nécessaires envoyées aux personnes ou organes concernés

COURRIER du SECRETAIRE : (Patrice Barrat)

- Comptes rendus des commissions Montagne Sud et Sarralbe par Jean-Claude Schely : remerciements
- Comptes rendus de la commission jeunes Metz par Frédéric Campisi : remerciements
- Comptes rendus de la commission seniors Houiller par Eric Wernet : remerciements
- Aux arbitres Quentin Rostoucher et Yohan Weyh au sujet de leur situation
- Neuf courriers reçus au sujet de trop-perçus
- Au club des Coteaux au sujet d'un trop-perçu
- 14 Certificats médicaux : prompts rétablissements aux arbitres concernés
- Démission de Boufraouia Hamza ; le club du Behren et la Casma en sont informés
- Demande de sanction envoyée par la SCA de Sarrebourg sera traitée lors de cette réunion, mais fera l'objet d'un PV disciplinaire séparé qui sera en parution dans FootClubs. Une notification sera envoyée à l'arbitre et à son club.

TRÉSORERIE: (Germain Muller)

- La situation du budget arrêté au 30/09 est examinée
- Analyse d'un cas particulier soulevé à propos d'un membre
- La proposition de la SCA de Forbach sera revue à la Plénière

<u>LES JEUNES ARBITRES</u>: (Frédéric Campisi)

- L'examen Ligue du 30/09 ; 9 présentés, 7 reçus, 2 échecs (1 théorie, 1 test physique)
 - o Félicitations 9 nouveaux CJAL, il reste encore la pratique ; bonne chance
 - o Pour les 2 en échecs, la CDA les encourage à persévérer

- Un CJAL était à suivre avant la sélection finale ; ce ne fut pas concluant
- Un autre CJAL sera à revoir avant la trêve pour une présentation éventuelle à l'examen de Février
- Frédéric Campisi demandera aux SCA la liste des arbitres à aller observer lors de la seconde partie de saison, à partir de Mars 2024, en vue d'une prochaine promotion vers la Ligue
- Le stage obligatoire des jeunes arbitres de la CDA aura lieu au DMF le samedi 03 Février 2024

<u>TECHNIQUE et DIVERS</u>: (CDA MOSELLE)

- L'examen D2 aura lieu le Dimanche 03 Décembre (matin) sur les installations de Longeville-l-St Avold ; la partie théorique est à la charge de Germain Muller, RT de la CDA ; une dernière session de test physique aura lieu dans la foulée.
- Test physique D1 et D2 : un premier bilan est fait après les 5 sessions déjà passées
- Examens Ligue : de très bons résultats sont enregistrés. Félicitations. Place maintenant à la pratique pour nos Centraux et nos Jeunes Arbitres. Nous leur souhaitons pleine réussite
- Médailles de Ligue et de District : les retours se font doucement. Le Bureau de la CDA n'émet aucune objection sur les propositions faites
- Les Journées Nationales de l'Arbitrage : il y a eu quelques retours, le suivi étant très mitigé
- Formations Arbitres de Clubs et Référents en Arbitrage sous la responsabilité de la section Promotion de l'Arbitrage : très peu d'inscriptions, il est envisagé l'annulation de certaines formations faute de combattants. A noter que de nombreux clubs les ont réclamés, mais que les vraies inscriptions sont restées vaines, malgré une communication directe via les mails officiels des clubs, et sur Internet
- Coupe de France des Arbitres : une relance a été faite à tous les officiels mosellans. Une idée germe, pourquoi pas une compétition ressemblante en interne ?
- Relance à tous les clubs sur les inscriptions aux FIA
- FIA: 5 sont terminées, 70 nouveaux stagiaires. Encore 3 séances à venir: la CDA est confiante sur une augmentation notable de nos effectifs pour 23/24, avec toujours 2 « ombres » au tableau: trop de trop jeunes et trop d'arbitres-joueurs, bien que le statut le permette
- La CDA déplore une attitude anormale d'un club mosellan ne respectant pas les mœurs habituelles d'après-match. Etonnant pour ce club qui est souvent considéré « pro-arbitrage » par les instances
- Dysfonctionnement des modules 'compétitions' et 'désignations des officiels' sur la nouvelle plateforme « Portail Bleu ». Après le rappel à l'ordre lancé par le Président de la FFF à ses équipes, cela semble s'améliorer. Quelques anomalies sont encore bien présentes : des mesures et des explications récentes devraient permettre d'en résoudre quelques-unes
- Suivi des effectifs : 557 au 01/10, 588 au 01/11 ; une petite augmentation de date à date sur un an
- Un grand merci aux membres de la CDA/SCA qui se sont rendus disponibles pour aller observer et conseiller des jeunes officiels en UNSS sur 4 sites de Moselle
- Sur certaines rencontres, les arbitres seront équipés de caméra en collaboration avec la commission des délégués
- PV d'audition des arbitres de la CRA : la CDA prend des dispositions pour les arbitres mosellans concernés
- Nouvelle utilisation de SharePoint : une information parviendra bientôt aux représentants de la CDA auprès des commissions concernées (principalement de discipline)
- Un rappel a été fait au sujet du traitement des réserves techniques qui ne doivent être faites exclusivement que par la section Lois du Jeu de la CDA
- Tournoi Metz Spécial Olympics : dossier transmis à Lucas Joppe qui organisera l'arbitrage pour cet évènement validé par le DMF

TOUR DE TABLE :

- Procédures d'urgence et terrain impraticable : de nombreuses incompréhensions de la part de certains clubs ; la CDA rappelle qu'il n'y a pas lieu pour les clubs de contacter les arbitres
- Patrice Barrat fait un état des lieux à propos des observations des arbitres D1 et Promotionnels
- Coupes de Moselle : la CDA souhaite que le délai soit plus long entre le tirage et la date des rencontres. Germain Muller est chargé de faire remonter la requête
- Une formation théorique et pratique des arbitres Futsal fut organisée à Amnéville le 28/10

• Prochaine Plénière de la CDA : le 22/11/23 à 18h30, au DMF

<u>Le Représentant du CD/DMF :</u>

Hervé KOENIG

<u>Le Président de la CDA</u>:

